

Télémédecine : la solution?

Pour un accès aux soins partout, en continu, pour tous !

L'essentiel de la matinale du 6 février 2020



Télémédecine : la solution ?

Pour un accès aux soins partout, en continu, pour tous !



Le domaine de la santé n'échappe pas à l'évolution de la société où personnes et objets sont de plus en plus connectés. L'entrée en 2019 des consultations de télémédecine et de la télé expertise dans le droit commun, la multiplication des applications mobiles et objets connectés, témoignent de l'importance croissante de ces technologies qui font évoluer les pratiques de santé. Face au vieillissement de la population et des praticiens, la question de l'accès aux soins de proximité risque de se poser de manière accrue dans les territoires urbains comme dans ceux plus ruraux.

La télémédecine permettra-t-elle de lutter contre la désertification médicale ? Est-elle une solution pour faire face à la pénurie de médecins ? Quelles sont ses limites ?

Lutter contre la désertification médicale: l'enjeu de demain pour nos territoires

On comptera 500 000 personnes de +60 ans en 2040 dans la Région Grand Est. Dans le Haut Rhin, **le vieillissement de la population s'accélère** depuis quelques années et va se poursuivre. Si cette évolution n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire, elle **touche plus nettement les vallées vosgiennes, les territoires plus ruraux du Sundgau** mais également des **communes périurbaines ou encore certains quartiers** des principales villes centres des agglomérations.

Parallèlement, **la densité médicale** (nombre de médecins pour 100 000 habitants) **recule**. On comptait en 2012 dans le Haut-Rhin, 93 médecins généralistes pour 100 000 habitants. En 2016, la densité médicale atteint 83 médecins généralistes pour 100 000 habitants. Et **les médecins vieillissent !** Leurs moyennes d'âge dépassent sensiblement les moyennes nationales (cf. chiffres clés ci-contre). Selon les spécialistes, **les plus de 55 ans représentent 54 à 74% des effectifs !** Le recul du nombre de médecins, prédit depuis longtemps, semble donc plus inéluctable que jamais. Enfin, la **répartition des médecins et notamment des médecins spécialistes, demeure très inégale sur le territoire**, entre les villes universitaires, où les jeunes s'installent volontiers à la fin de leurs études, et les campagnes et communes périurbaines, où les déserts médicaux sont souvent déjà une réalité.

La télémédecine, c'est quoi ?

La télémédecine est une **pratique médicale réalisée à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication par des professionnels médicaux**. Elle s'inscrit plus largement dans l'e-santé, notion qui date du début 2000, domaine émergeant en France à la croisée de l'informatique médicale, de la santé publique et du monde de l'entreprise qui fait référence aux services de santé fournis grâce à internet ou à des technologies numériques.

La télémédecine ne se limite pas uniquement à la téléconsultation. En tout, cinq types d'actes sont reconnus par l'agence régionale de santé :

Offre de soins dans le 68

(source des données: RPPS, 2019)



Médecins généralistes

83 pour 100 000 habitants
(89 en France métro.)

54% + 55 ans (52% en Fr.métro)



Gynécologues

8 pour 100 000 habitants
(7 en France métro.)

70% + 55 ans (62% en Fr. métro)



Pédiatres

4 pour 100 000 habitants
(4 en France métro.)

49% + 55 ans (53% en Fr. métro)



Psychiatres en 2019

6 pour 100 000 habitants
(9 en France métro.)

74% + 55 ans (64% en Fr. métro)

- La **télé consultation**, le patient est en direct avec un professionnel de santé via un outil de télé médecine.
- La **télé expertise**, le médecin sollicite à distance l'avis d'un spécialiste (expert)
- La **télé surveillance**: un médecin surveille à distance les paramètres médicaux d'un patient
- La **télé assistance médicale**, un expert intervient au côté d'un professionnel de santé pour le seconder
- La **régulation médicale** qui correspond aux premiers diagnostics que font les urgences (appel du 15)

• **400 000 000** de consultations médicales par an en France

• **60 000** consultations de télé-médecine par an en France

Sources: données de l'assurance maladie, 2018

Peut-on tout faire en télé-médecine ?

Selon le **docteur Frédéric TRYNISZEWSKI, Président de SOS Médecins Mulhouse**, la télé-médecine est particulièrement bien adaptée:

- **en médecine de 1er recours** (médecine générale, soins infirmiers, pharmacie) : dans le cadre de **soins non programmés** (grippe, gastro, angine...) comme dans le cadre des **téléconsultations de suivi** (qui supposent que le patient soit connu de son médecin). Cible privilégiée: les patients dépendants (qui ne se déplacent pas), les patients isolés, les suivi réguliers
- **en médecine de 2ème recours** (médecine de spécialité): la télé-médecine peut apporter une réponse à l'**accessibilité des spécialistes dans des territoires plus éloignés** dans le cadre de téléconsultations, télé expertises ou télé surveillance ou à terme, du télé soin (mise en relation d'un patient avec des auxiliaires médicaux). Parmi les spécialités les plus adaptées, on trouve : la **dermatologie**, la **psychiatrie** (cas des personnes en EHPAD), l'**ophtalmologie** (machines facilement déplaçables pour faire des fonds d'oeil lus à distance) mais également en **radiologie** et même en **cardiologie**!

Le praticien pointe également les limites de la pratique:

- **les limites techniques**: la télé-médecine suppose de disposer d'un matériel adapté à domicile, d'équiper des professionnels (stéthoscopes numériques très peu développés) mais aussi d'une bonne accessibilité à internet.
- **les limites juridiques** : il n'existe pas de jurisprudence sur la télé-médecine d'où la difficulté d'établir des responsabilités. Par ailleurs, la téléconsultation non conventionnelle se développe par l'intermédiaire de sites douteux, d'organismes privés et bientôt de sociétés internationales.
- **les limites humaines** : il s'agit de la capacité à se servir des équipements - il faut souvent être formé et accompagné dans leur utilisation.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org

Essentiel édité et imprimé par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70 - www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc

Rédaction : Jennifer KEITH

Édition : février 2020

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte

GOOGLE LANCE LA CONSULTATION MÉDICALE EN LIGNE



Réforme de la santé: télé-médecine



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS): une piste pour réduire les inégalités territoriales de santé

Les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ont pour rôle de **coordonner les professionnels de santé d'un même territoire qui souhaitent s'organiser – à leur initiative – autour d'un projet de santé** pour répondre à des problématiques communes : organisation des soins non programmés, coordination ville-hôpital, attractivité médicale du territoire... Dans ce cadre, les professionnels peuvent décider de déployer la télé-médecine sur leur territoire, ce qui ouvre droit à son remboursement par l'assurance maladie. La CPTS est un levier intéressant car:

- elle permet d'**ancrer la télé-médecine dans le territoire**
- elle permet de **garder des professionnels de santé dans un territoire**
- elle permet d'**éviter les dérives** évoquées ci-avant

Une **CPTS est en cours de constitution dans l'agglomération mulhousienne** avec l'idée de déployer la télé-médecine pour les patients dépendants.